

# BULLETIN MUNICIPAL

N°41

2026





# Sommaire

---

L'EDITO DU MAIRE

---

LA VIE MUNICIPALE & INFOS COMMUNALES

---

LE BUDGET

---

LE COMICE

---

FÊTES ET CÉRÉMONIES

---

COMMUNICATION

---

BIBLIOTHÈQUE- ATELIERS 1000 ET 1 PART'ÂGES

---

INFOS SCOLAIRES

---

L'ÉCOLE

---

LA PAGE VERTE

---

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

---

LA RÉCRÉ - LE COMITÉ DES FÊTES

---

CENTRE LARÈS

---

SYVALORM

---

LES ARTISANS

---

# L'EDITO DU MAIRE



Chère Géroise, Cher Gérois,

à l'aube de cette nouvelle année, je souhaite à chacune et chacun une année 2026 remplie de santé, de bonheur, et de réussite. Que cette nouvelle année apporte à tous chaleur, espoir et sérénité, tant sur le plan personnel que professionnel.

En 2026 auront lieu les élections municipales. Voter est un droit précieux et un acte essentiel pour l'avenir de la commune. Faisons entendre nos voix et construisons ensemble le futur de notre territoire.

Je tiens à vous informer que je n'ai pas encore arrêté ma décision concernant la poursuite de mes fonctions à la mairie. Je prendrai le temps de réfléchir sereinement, toujours avec le souci du bien de notre commune.

L'année 2025 restera un moment fort notamment grâce à un comice agricole riche en rencontres et partages. Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux présidents et aux bénévoles qui ont contribué à sa réussite par leur dévouement et leur énergie.

Au cours de ce mandat, notre objectif a été de rendre le village le plus agréable pour chacun. Nous avons mis l'accent sur la sécurité et sur l'embellissement du centre-bourg, grâce à des projets de restauration et d'aménagement qui contribuent à un cadre de vie convivial et attractif.

Du côté de notre école, les effectifs restent stables, 86 enfants à la rentrée de 2025-2026, signe d'une population dynamique. Aucun chantier important n'a vu le jour en 2025 mais auparavant nous avions engagé d'importants travaux de rénovation énergétique incluant l'installation de pompes à chaleur et une chaudière à granulés ainsi qu'un espace végétalisé. Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe enseignante pour son investissement au quotidien ainsi que l'ensemble du personnel communal pour leur engagement au service des enfants.

En regardant derrière nous ces dernières années; nous prenons la mesure d'un monde qui a été profondément bousculé. Rarement une époque aura concentré autant de crises simultanées : une pandémie mondiale, une guerre en Europe, un choc politique durable, et une inflation qui a frappé des millions de familles.

Nous avons tout d'abord traversé la crise du COVID-19 qui a bouleversé nos vies, nos habitudes, nos économies.

Elle nous a rappelé que notre fragilité n'est jamais très loin mais elle a aussi révélé la force de notre solidarité, la capacité de nos soignants à se dépasser, l'engagement de nos enseignants, de nos salariés, de nos bénévoles. Cette épreuve nous a changés, elle a redéfini nos priorités et mis en lumière l'importance du service public, de la recherche et de la cohésion nationale.

A peine sortions nous de cette pandémie que l'Europe s'est retrouvée confrontée à la guerre en Ukraine. Une guerre que beaucoup pensaient impossible au XXI<sup>e</sup> siècle. Son impact humain est immense, son impact géopolitique majeur, son impact économique réel. Elle nous a rappelé que la paix n'est jamais acquise, que la démocratie reste un combat quotidien et que la liberté a un prix. Cette guerre a aussi mis à l'épreuve notre unité, notre capacité à aider, à accueillir, à soutenir.

Ces bouleversements se sont ajoutés à une crise politique intérieure marquée par des divisions croissantes, une défiance envers les institutions et une fatigue démographique palpable. Le débat public s'est durci, parfois au détriment de l'écoute, du respect et du dialogue. Mais je crois profondément que notre démocratie possède les ressources pour se réinventer, pour retrouver sens et apaisement, pour renouer avec l'ambition collective qui a toujours façonné notre pays.

Enfin, nous avons subi une inflation brutale, conséquences mêlées de la pandémie, des tensions géopolitiques et de la transition énergétique. Pour beaucoup, elle a signifié un pouvoir d'achat fragilisé, des incertitudes au quotidien, des sacrifices répétés. Nous n'ignorons pas cette réalité. Elle demeure au cœur de nos priorités et de nos efforts.

Les défis à la transition écologique et à la cohésion sociale sont devant nous. Forts des atouts de notre commune, nous avons toutes les chances de les relever et de construire Saint-Célerin-le-Géré durable et solidaire.

Un grand merci à toutes les associations et artisans ainsi qu'aux agents communaux, à notre DGS Virginie LAPIERRE et aux élus. Grâce à leur engagement et leur énergie, notre commune continue de rayonner et de se développer harmonieusement.

Un grand merci à nos partenaires institutionnels, la communauté de communes, l'Etat, la Région, le Département dont le soutien et l'accompagnement permettent à notre commune de poursuivre ses projets et de se développer sereinement.

En conclusion, je souhaite vous adresser un message personnel : gardons espoir en l'avenir malgré les difficultés que traverse notre pays. Continuons à agir ensemble avec solidarité et engagement pour que notre commune reste un lieu où il fait bon vivre et où chacun peut se projeter sereinement dans l'avenir

**VOTRE MAIRE**

Franck FLOUQUET

03

# LA VIE MUNICIPALE

## LES ÉLUS

L'équipe municipale vous remercie de votre confiance et vous assure que c'est avec le même enthousiasme qu'elle poursuivra les missions pour lesquelles elle a été élue jusqu'à la fin de la mandature.

De gauche à droite sur la photo, en partant du bas :

M. le Maire, Franck FLOQUET  
Mme Sylvie BOUVET, conseillère  
Mme Ana Paula BOURLIER, conseillère  
Mme Aurélie LEPROUX, conseillère  
M. Philippe SERY, conseiller,  
M. Pierre TARANNE, 1er adjoint  
Mme Urielle FLEURY, conseillère  
M. Arnaud TALLET, conseiller  
M. Gilles de GALARD, conseiller  
M. Philippe PINHEIRO, conseiller  
M. François GUIBERT, 2ème adjoint  
M. Xavier DAMOISEAU, conseiller  
M. Mickaël SOUTY, 3ème adjoint  
Mme Valérie GOURDIN, 4ème adjoint



## LES AGENTS

### A l'école

sTéPhANiE



yANESSA



### A la cantine

NiCOLE



NATHALiE



### Pour l'entretien des bâtiments et espaces publics

ALEXiS



ChRiSTELLE



JENNiFER



### Au secrétariat

viRGiNIE



GAËLLE



# INFOS COMMUNALES

## L'ETAT CIVIL



naissances : 13 petits gérois sont arrivés parmi nous



mariages : 3 couples se sont dit "oui" !



décès : 5 personnes nous ont quittés

## PASSEPORTS & CARTES D'IDENTITÉ



Pour demander ou renouveler une pièce d'identité, utilisez la plateforme en ligne <https://passeport.ants.gouv.fr> Prenez ensuite rendez-vous via la plateforme ants ou directement sur le site de la commune.

Le jour et l'heure convenus, rendez-vous à la mairie avec vos documents (ne pas découper la photo)

## INAUGURATION / FIN DE CHANTIER

Le chantier de rénovation et de sécurisation du centre bourg s'est finalement achevé. L'inauguration a eu lieu en présence des riverains et des acteurs de la vie politique ayant œuvré pour la réalisation de ce projet.



## PARKING DÉPART DE LA RANDONNÉE

Afin d'offrir aux randonneurs et autres promeneurs une solution pour le stationnement, un parking près du lavoir a été aménagé et équipé d'une barrière pour limiter l'accès des véhicules à une hauteur de 1m90



## RESTEZ INFORMÉS !



**En mairie :** 2 rue de Sillé-le-Philippe : rencontrez les agents administratifs et les élus, consultez les affiches et flyers



**Le site internet de la mairie** (<https://st-celerin.fr>) : une mine d'informations pratiques et d'actualités disponible à tout moment.



**La page facebook** : un moyen rapide pour retrouver les événements et actualités



**Panneau Pocket** : application mobile gratuite sans création de compte pour recevoir les alertes et autres informations concernant la commune



**Le bulletin municipal** : véritable trait d'union entre vous et la mairie, il relate en images l'actualité géroise



# INFOS COMMUNALES

Le territoire du Perche Sarthois a engagé une évaluation approfondie de ses parcours de randonnée. À l'issue de cette démarche, un nouveau tracé a été défini, puis validé après examen.

Ce nouvel itinéraire de randonnée dans notre commune a été balisé. Il est désormais accessible aux amateurs de marche et de nature.



## NOUVEAU TRACÉ DE CHEMIN DE RANDONNÉE

Pour répondre à la problématique du stationnement aux heures de rentrée et sortie de l'école, un nouveau parking a été aménagé au 1 rue de Lombron. Des détecteurs ont également été installés afin d'éclairer cet espace.

## PARKING RUE DE LOMBON

Dans le cadre de l'aménagement du cimetière, des bancs ont été installés afin d'offrir aux visiteurs un espace de repos. A présent, une réflexion est engagée pour mettre en place un fleurissement afin d'embellir ce lieu et d'en améliorer le cadre.



## AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE

Retrouvez l'actualité de la Commune sur l'application

**Panneau Pocket**

Informations, Alertes, Événements

100% GRATUIT, 100% ANONYME, 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

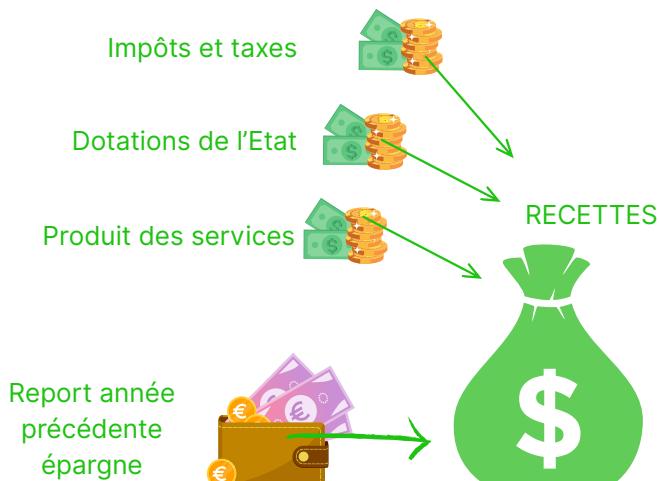
## PANNEAU POCKET

Pour remplacer Ci-vox devenu obsolète, la commune a choisi Panneau pocket comme moyen de communication . Il suffit de télécharger l'application, de choisir la commune parmi toutes les collectivités équipées et vous retrouvez votre vie locale dans une seule et unique application sur votre smartphone. Vous recevez en temps réel les notifications des actualités de votre territoire : c'est l'information qui vient à vous !

*NB: il n'y a pas de création de compte!*

# LE BUDGET

## FONCTIONNEMENT



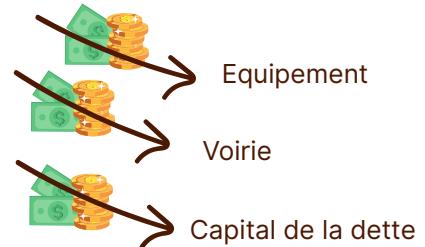
## FONCTIONNEMENT



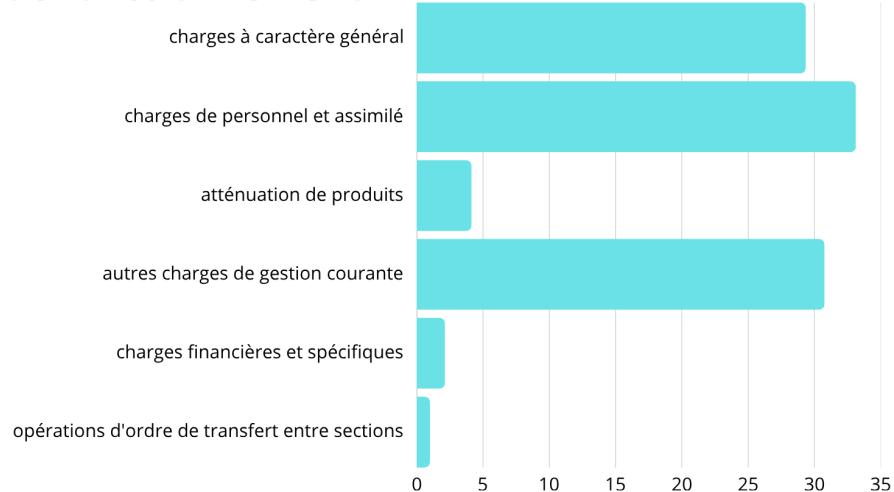
## INVESTISSEMENT



## INVESTISSEMENT

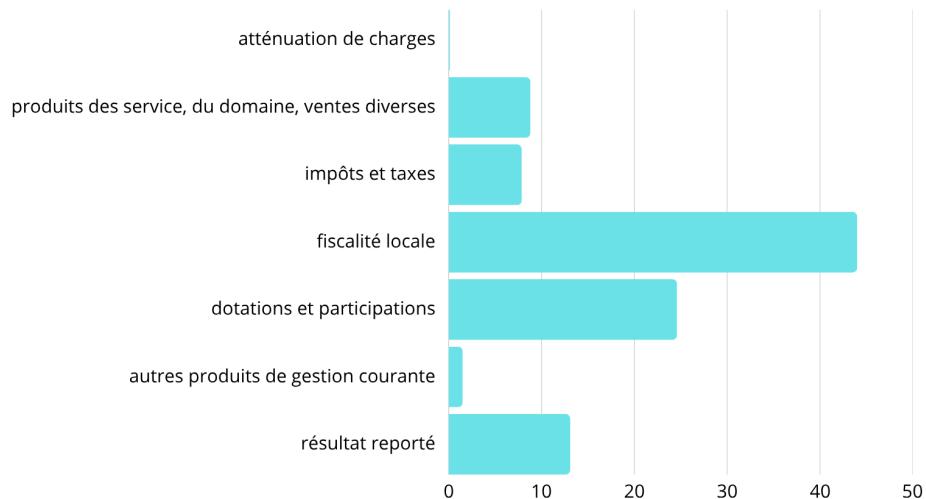


## Dépenses de fonctionnement

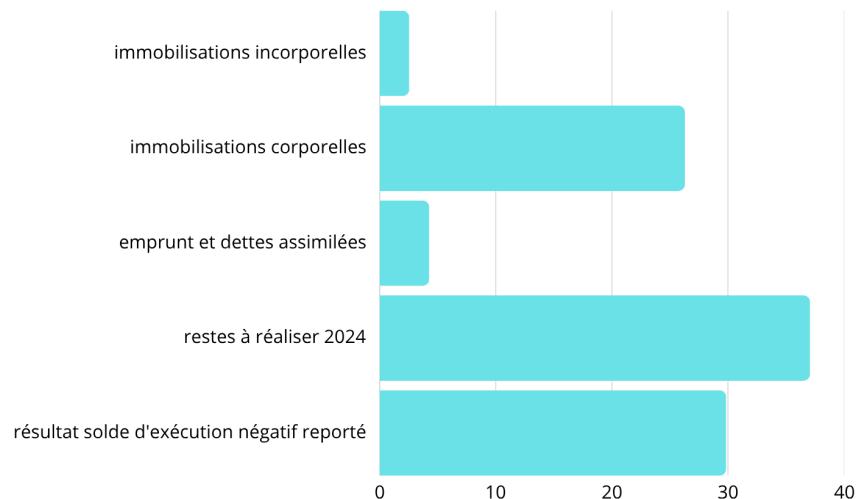


unité des diagrammes : k€

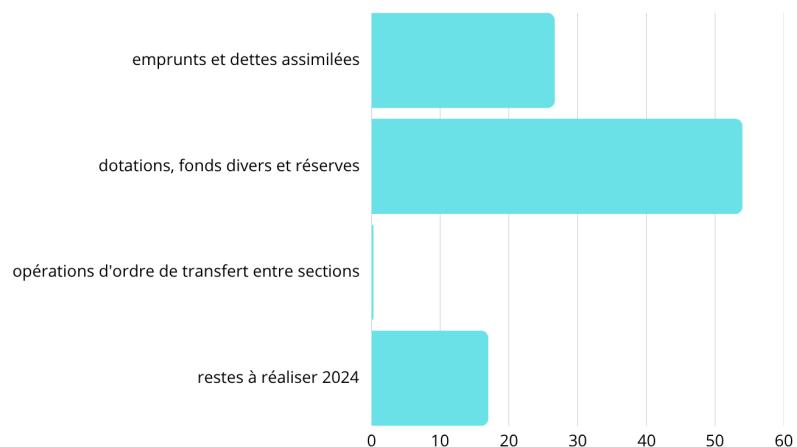
## Recettes de fonctionnement



## Dépenses d'investissement



## Recettes d'investissement



# LE COMICE



L'association « Les Gérois font leur comice », forte d'une centaine de bénévoles, organisait un week-end festif les 5, 6 et 7 septembre, marquant l'aboutissement de plusieurs mois de préparation et d'animations menées tout au long de l'année.

Dès le vendredi soir, un loto était proposé et a suscité l'engouement de 300 participants. Le samedi, la cérémonie d'inauguration du site du comice s'est tenue en présence de Monsieur le Maire, des présidents de l'association, accompagnés par la Band'amis de Sablé. Au programme : découverte des 300 animaux exposés, rencontre avec les artisans et les exposants, dans une ambiance conviviale et festive.

Les visiteurs, nombreux à s'être déplacés, ont pu profiter d'un programme varié d'animations.

En clôture de cette première journée, un repas dansant animé par l'orchestre Holiday a réuni 490 participants sous la chaumière, suivi d'un feu d'artifice offert par la commune.

Le lendemain, un défilé de tracteurs anciens a parcouru les rues du village. Parallèlement, le site du comice a accueilli de nouvelles activités destinées au public, parmi lesquelles des démonstrations de chiens de troupeau, un concours de labour, un spectacle de magie ainsi que les prestations des Gais Lurons de Saint-Jammes.

Le bureau du comice remercie tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces journées.



5, 6 et 7 septembre



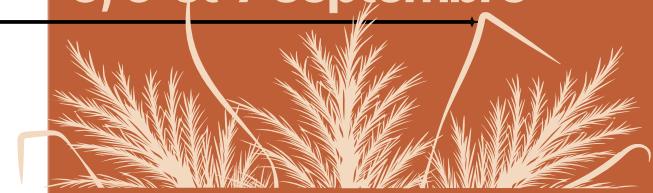
La course de tracteurs-tondeuses a remporté un vif succès.



Loto sous la chaumière...



Le défilé de tracteurs a traversé le village



## FÊTES ET CÉRÉMONIES

# 8 Mai



La cérémonie commémorative du 8 mai rassemble de plus en plus d'habitants de notre commune. Les maîtresses de l'école étaient présentes également. Les élèves ont participé activement aux hommages rendus au cimetière, préparés avec soin par leur enseignante.

Comme le veut la tradition, un repas convivial était organisé en l'honneur de nos aînés, ce même jour.

À cette occasion, la mairie a invité les jeunes de la commune pour accompagner ce moment d'échange. Deux d'entre eux ont généreusement répondu à cet appel et ont assuré le service tout en profitant du repas festif. L'animation accordéon a contribué à la réussite de cette journée.



# 14 Juillet



Cette année, l'organisation du repas traditionnel du 14 juillet a été assurée par l'association du Comice. L'événement a réuni 200 participants autour d'un repas convivial, composé notamment d'un jambon cuit à la broche, servi sous les chapiteaux installés sur le terrain communal. Une animation musicale, assurée par un D-J, a accompagné ce moment festif.

La municipalité remercie l'association du comice pour l'animation, la buvette, le repas et la soirée dansante qui a clôturé cette journée de fête nationale.

Les jeux pour enfants ainsi que le concours de pétanque, tous gratuits, organisés par la municipalité se sont bien déroulés mais avec moins de fréquentation en raison de la chaleur qui a également été responsable de l'annulation des traditionnelles animations de soirée que sont la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice. Toutefois, le bal a bien eu lieu, comme prévu, permettant aux convives de "guincher" jusqu'à tard dans la nuit.

La municipalité a offert le spectacle pyrotechnique à l'association du comice, ce qui a permis de conclure dignement cet événement du mois de septembre.

# 11 | N o v | E M b | R E

Le 11 novembre, nous avions tous rendez-vous au cimetière pour faire notre devoir de mémoire et nous souvenir de ceux qui ont combattu pour notre pays.



Après le traditionnel discours, les enfants de l'école ont lu la lettre d'un poilu à sa mère. La Marseillaise a ensuite retenti pour clore cette belle commémoration.



Nous étions tous conviés au verre de l'amitié dans la salle du conseil, à la mairie où nous avons pu découvrir le film réalisé par un droniste pour présenter la commune.

## Une naissance, un arbre



Pour chaque naissance, la commune plante un arbre... Cette année la plantation a eu lieu le samedi 13 décembre. Parents et élus se sont donnés rendez-vous dans deux sites différents : au verger, qui atteint ainsi cette année sa capacité maximale d'arbres fruitiers et au terrain communal où des arbres d'essence locale ont été choisis.

Après l'effort, le réconfort, un goûter était offert à la mairie.

Ce moment convivial est très apprécié des familles et précieux pour préparer l'avenir de notre commune.



## AUX INCIVILITÉS

Les déchets abandonnés dans la nature sont un véritable fléau. Ils polluent notre environnement et ont des impacts négatifs multiples.

Que le déchet soit en plastique, en métal, en verre ou même organique, les impacts sont importants :

- Pollution durable : un déchet met très longtemps à se dégrader. Jusqu'à 500 ans pour un sac plastique !
- Souffrance animale : les animaux ingèrent ces déchets et s'y blessent.
- Impacts sanitaires : les déchets favorisent la prolifération de bactéries et de microplastiques qu'on retrouve dans l'eau, l'air, nos aliments.
- Coût important : ramasser ces déchets coûte cher aux collectivités, donc à nos impôts.

En tant que citoyen, nous avons un vrai rôle à jouer au quotidien. Voici quelques éco-gestes :

- Être vigilant avec ses déchets : les garder précieusement jusqu'à trouver une poubelle.
- Déposer les déchets triés dans les points d'apport volontaire ( sur le parking du cimetière, pour notre commune, ou à la déchèterie.)
- Sensibiliser son entourage en rappelant gentiment les bons gestes .
- Participer et/ou organiser des opérations de nettoyage.

**Pour rappel : Les articles R. 632-1 et 635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent de peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts sauvages de déchets**



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les travaux d'embellissement ont permis de rendre le bourg plus agréable mais avaient également pour but d'améliorer la sécurité de tous — habitants, écoliers, piétons et usagers de la route — la commune souhaite rappeler quelques règles essentielles à respecter .

- Limitation à 30 km/h

Le bourg est limité à 30 km/h. Chacun veillant à adapter sa vitesse, cela contribue largement à préserver la tranquillité et la sécurité de tous. Le reste du village est limité à 50km/h !

- Passages surélevés : attention aux piétons

Aux passages surélevés (du carrefour de la mairie et de l'ancien restaurant), les piétons restent prioritaires. Un peu de vigilance permet de partager sereinement l'espace.

Ces carrefours, comme celui de la rue de l'Arche, fonctionnent selon la priorité à droite !! Alors ralentissez ...

- Aux abords de l'école : un stationnement facilité

Afin de sécuriser l'arrivée et la sortie des élèves, le stationnement doit se faire exclusivement sur les parkings prévus : l'école, la mairie et l'église. Ne pas oublier le nouveau parking à utiliser pour éviter tout danger devant l'établissement. Le trottoir avec la ligne jaune n'est pas un lieu de stationnement. Cette démarcation a pour but la bonne circulation en double sens sur les horaires d'entrée et de sortie l'école.

- Rétrécissement en sortie de bourg

À la sortie de Saint-Célerin, au niveau du rétrécissement, la priorité revient aux véhicules qui quittent le village. Un petit geste d'attention permet à chacun de circuler plus sereinement.

- Sécurité des enfants en voiture

Pour rappel, les enfants doivent être attachés dans un dispositif adapté à leur âge et leur taille, et sont en général installés à l'arrière du véhicule afin d'assurer leur sécurité.

Merci à toutes et à tous pour votre vigilance et pour votre participation au bien-vivre dans notre village.

ZONE

30

# COMMUNICATION

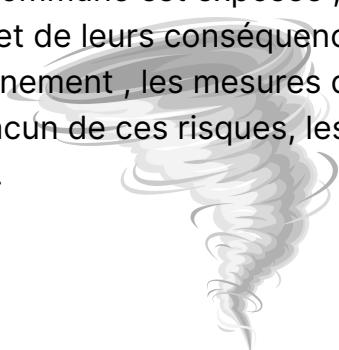
## DICRIM

La municipalité a travaillé à l'élaboration du DICRIM : document d'information communal sur les risques majeurs. Il sera prochainement à votre disposition au secrétariat de mairie sur demande ou directement sur le site internet de la commune.

Il explique et balise les différents risques auxquels la commune est exposée.



Le DICRIM reprend les informations transmises par le préfet dans le cadre du dossier départemental des risques majeurs (DDRM), notamment : la liste des risques majeurs auxquels la commune est exposée , la description de chacun de ces risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement , les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde pour chacun de ces risques, les consignes de sécurité individuelles à mettre en œuvre.



## LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme.

Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. **Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms** et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale

- jusqu'au 4 février 2026 par internet
- jusqu'au 6 février 2026 en mairie



A retenir :

- panachage interdit
- liste complète
- impossibilité de rayer des noms

**REpublique FRANçaise** **Vie publique** **COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

### Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?

Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)  
Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)  
Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants  
→ élection de 11 conseillers municipaux

**2 listes A et B**

**1<sup>er</sup> TOUR** **2<sup>nd</sup> TOUR**

La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit 6 sièges.

Les 5 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle entre la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).

Mêmes règles de répartition que pour le 1<sup>er</sup> tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle. Pour se maintenir au 2<sup>nd</sup> tour, les listes doivent avoir obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour.

Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

# LES INFOS SCOLAIRES

Pour la rentrée scolaire 2025-2026, l'effectif est de 86 élèves répartis en 4 classes : PS-GS, MS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2.

Il n'y a pas eu de changement dans l'équipe enseignante.

Un service d'accueil périscolaire matin et soir est proposé par le Service Enfance-Jeunesse de la communauté de communes dans les locaux de l'école, les conditions et règlement sont à consulter sur le site du Gesnois Bilurien.



Concernant le personnel, nous avons deux ATSEM : Stéphanie pour la classe des PS et Vanessa avec les moyennes sections.

Pendant la pause méridienne, nous retrouvons les deux ATSEM, Jennifer, Gaëlle et Nathalie. La mise en chauffe et la tenue de la cantine est assurée par Nicole ou Nathalie.

Pour l'entretien des locaux et espaces publics : Alexis, Christelle et Jennifer.

**LA CANTINE** fonctionne en deux services : le premier commence à 11h45 avec les plus jeunes afin de privilégier un départ à la sieste à 12h45.

Restoria est notre prestataire de restauration scolaire.

Les repas sont élaborés par une diététicienne qui s'appuie sur les recommandations de nutrition GEM-RCN pour un équilibre alimentaire et un contrôle des apports sur une base de 20 déjeuners successifs. Les menus sont variés. Pour la valorisation des goûts et la découverte alimentaire, les sauces sont servies séparément.

Les petits sont servis en plateau individuel et mangent dans l'ordre de leur choix, les grands se servent dans un plat commun sur la table, ils peuvent se resservir à volonté.

La livraison des repas se fait en liaison froide, il n'y a donc pas de préparation sur place. L'agent surveille et contrôle les températures, prépare la table et épluche les fruits, si besoin.



## ANIMATION

En lien avec les menus thématiques proposés par notre prestataire de restauration scolaire Restoria, nous avons organisé une animation pour tous les élèves, en collaboration avec certains membres du conseil et l'équipe enseignante. Le lundi 8 septembre, le miel était à l'honneur : Gilles, un apiculteur, conseiller municipal, est intervenu avec une ruche vide pour expliquer, sous forme de jeu, le rôle essentiel des abeilles dans notre quotidien. Les enfants, attentifs et curieux, ont beaucoup apprécié ce moment. À l'issue de la présentation, Gilles a offert une dégustation de miel. A la cantine, des préparations à base de miel ont été servies. Nous espérons renouveler ce type d'animation autour d'autres aliments (pommes, légumes...) pour continuer à éveiller les papilles et la curiosité des enfants.

## ACHATS

- Du mobilier extérieur en bois (tables et bancs) complète l'aménagement de la cour et de l'espace végétalisé : 1 523€
- Un bureau sur mesure pour un enfant : 792€
- Un nouveau tableau blanc triptyque pour la classe des CE1-CE2 : 611€
- 3 tabourets culbuto dans la classe des CE1-CE2 et CM1-CM2 dans le cadre d'un projet pédagogique : 167€
- Comme à chaque rentrée, remplacement des chaises réglables : 4 chaises primaires 448.80€ et 3 chaises maternelles 155.70€.



# LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale se trouve rue de Torcé-en-Vallée, à proximité immédiate de la mairie.

L'accès au service est gratuit après remise du formulaire d'inscription dûment complété.

La majorité des ouvrages disponibles proviennent de la bibliothèque départementale, dans le cadre d'un partenariat conventionné.

Sur demande, il est également possible de réserver des livres qui vous seront livrés par navette lors de son passage tous les quinze jours.

Les élèves de l'école géroise empruntent régulièrement des livres lors des visites qu'ils effectuent avec leurs enseignantes que nous remercions pour leur coopération pour les bonnes pratiques de prêt de livres.



## ATELIERS MILLE ET UN PART'ÂGES

Les ateliers Mille et un part'âges rencontrent toujours autant de succès. Chaque mercredi matin, en période scolaire, de 9h30 à 11h30, des activités manuelles sont proposées aux participants qui passent un très bon moment créatif.

Pour l'inscription, rien de plus simple : envoyez un mail à la mairie. Si l'enfant a moins de 6 ans, il devra être accompagné par un adulte de son entourage. Aucune demande d'adhésion, cet atelier est offert gracieusement par la commune !



# L'ÉCOLE



Que s'est-il passé en 2025 à l'école ?

Comme toujours, l'année a été riche de projets. Tout d'abord, nous sommes fières que 4 de nos CM1-CM2 soient arrivés 4ème et 5ème au concours départemental plaisir d'écrire. Apetahi, Léandre, Léane et Lylou ont été récompensés lors d'une cérémonie au lycée Montesquieu. Melvil, quant à lui, a participé à la finale départementale des petits champions de la lecture.

Nos CM se sont aussi illustrés au niveau sportif lors du cross Ouest France avec une 15ème place sur 325 pour Roxane ou une 18ème place sur 322 pour Romane. Bravo à tous les enfants !

Pour travailler les sciences de manière ludique, les enfants ont reçu l'exposition des petits scientonautes sur le thème de l'eau.

Pour sensibiliser les enfants aux bons gestes à adopter avec les animaux, nous avons reçu 2 agents animaliers de la SPA, accompagnés de 2 compagnons à 4 pattes (qui ont été adoptés depuis).

2025 était l'année du comice pour St Célerin. Les enfants ont participé à leur manière en préparant des décos. Pour cela ils ont pu être accompagnés par des membres de Générations mouvement pour les aider dans la confection de moulins à vent par exemple.

Au niveau culturel, les maternelles ont pu voir un spectacle sur les contes des bois et de la ferme proposé par la compagnie La Cigale. Ils ont aussi eu la chance de participer à des ateliers sur la forêt avec la maman d'Emilio lors d'une sortie dans la zone naturelle sensible des Sittelles à Monfort-le-Gesnois.

Malheureusement la chaleur a eu raison des olympiades qui étaient prévues ce jour là avec d'autres écoles. La chaleur nous a aussi empêché de faire notre traditionnelle fête de l'école, mais nous avons quand même pu présenter notre spectacle aux familles un soir après l'école. Le conseil municipal est venu dans les classes pour nous apporter les livres de prix.

Comme tous les ans les GS-CP, CE1-CE2 ont pu aller à la piscine grâce à la commune qui finance les entrées et la communauté de communes qui prend en charge les déplacements.

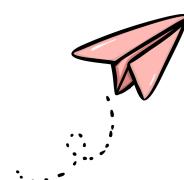
Les enfants ont aussi couru pour récolter de l'argent pour le Téléthon. C'est une première.

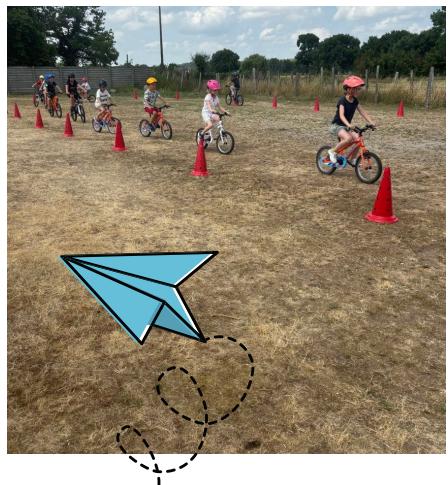
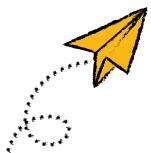
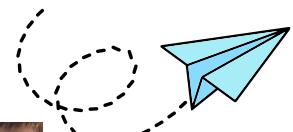
Le gros temps fort de cette année 2025 fut le déplacement au Lude. En effet les GS-CP-CE1-CE2 ont pu faire une classe découverte sur 3 jours dans un centre d'hébergement. La citoyenneté, le sport, le développement durable et une sensibilisation aux handicaps étaient les axes du séjour. Le dernier jour ils ont été rejoints par les CM et les PS-MS sont allés visiter le château. Nous remercions tous ceux qui ont aidé par leur subvention pour que chaque enfant parte pour un moindre coût.

En septembre, après être venu faire une intervention sur les abeilles sur le temps de cantine, M. de GALARD, a proposé à la classe de CE1-CE2 de venir ramasser des pommes dans son verger. La vente de pommes et compotes réalisées par les enfants va nous aider à financer une partie de nos futurs projets.

Nous le remercions chaleureusement et félicitons les enfants pour leur travail.

En fin d'année nous avons participé au marché de Noël de la commune et le Père Noël a été invité à l'école par l'association « la Récré ». Pour l'occasion la mairie est venue nous apporter un goûter.





# LA PAGE VERTE

## FAVORISER LA BIO DIVERSITÉ AU JARDIN

Pourquoi favoriser la biodiversité ?\*

- Maintenir l'équilibre de l'écosystème
- Protéger les espèces menacées
- Améliorer la santé des plantes et des sols
- Créer un jardin résilient et durable



Le thym, résistant et parfumé



Le mille-pertuis : allié contre l'érosion

Pour créer un jardin biodivers, il est essentiel de prendre quelques mesures simples mais efficaces. Voici quelques suggestions :

- \*Plantez des fleurs indigènes\* qui attirent les polliniseurs et les insectes bénéfiques. Cela contribuera à créer un équilibre naturel dans votre jardin.
- \*Installez un nichoir\* pour abriter les oiseaux et les insectes. Les oiseaux et les insectes sont des alliés précieux pour lutter contre les ravageurs.
- \*Créez un point d'eau\* pour fournir de l'eau aux animaux. Un point d'eau peut être un simple bassin ou un abreuvoir pour les oiseaux.
- \*Laissez des zones sauvages\* dans votre jardin pour permettre aux animaux de se réfugier. Les zones sauvages peuvent être des tas de bois, des pierres ou des zones de végétation dense.
- \*Réduisez les pesticides\* et utilisez des méthodes de lutte biologique pour contrôler les ravageurs. Les pesticides peuvent nuire aux animaux bénéfiques et à l'environnement.
- \*Compostez\* les déchets organiques pour nourrir le sol et améliorer sa fertilité. Le compostage est une façon naturelle de recycler les déchets et de créer un sol fertile.



La lavande:  
parfumée et peu  
d'arrosage



Le lupin multicolore



# GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

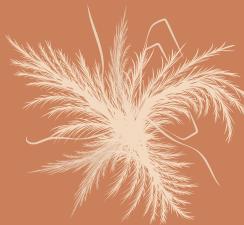
Cette année, nous avons eu le plaisir de participer à l'élaboration du comice cantonal avec l'organisation de nos jardins, ainsi que de nos stands avec nos photos. Tout cela sous un temps magnifique. Nos manifestations, cartes, boules, voyages, se sont déroulées dans une bonne ambiance.



La composition du bureau est la suivante depuis l'Assemblée Générale 2025:

Présidente  
Vice-présidente  
Secrétaire  
Secrétaire adjoint  
Trésorière  
Responsable voyages  
Membres :

Claudine Yvon  
Yvette Gosnet  
Christine Yvon  
Ginette Dugast  
Martine Flambard  
Claudine Yvon  
Maxime Provost, Eliane Provost



Les principales activités du club sont les jeux de cartes, les jeux de boules, les randonnées pédestres, les pique-niques, les voyages.

Festivités 2026:

Mardi 7 janvier  
Mercredi 15 avril  
Mercredi 8 juillet  
Mardi 4 août  
Mercredi 9 septembre  
Mardi 15 décembre

Assemblée Générale et galette  
Concours de boules et cartes  
Concours de boules et cartes  
Pique-Nique  
Concours de boules et cartes  
Repas de Noël

Les jeux de cartes sont : 13 janvier, 27 janvier, 3 février, 17 février, 3 mars, 17 mars, 31 mars, 7 avril, 28 avril, 5 mai, 19 mai, 2 juin, 16 juin, 30 juin, 1er septembre, 15 septembre, 29 septembre, 6 octobre, 20 octobre, 3 novembre, 17 novembre, 1er décembre.

Nous invitons les personnes qui souhaitent nous rejoindre, sans limite d'âge, à nous contacter au : 02.43.29.53.73, vous serez tous les bienvenus et bien accueillis.



# LA RÉCRÉ



L'association LA RÉCRÉ : un soutien précieux pour l'école de la commune.

Durant l'année scolaire 2024-2025 l'association de parents d'élèves, La Récré, a joué un rôle important dans la vie de notre école.

Grâce à l'implication des bénévoles, plusieurs événements ont été organisés afin de financer des projets pour l'école.



Parmi les temps forts de cette année, on retient les ventes de gâteaux Bijou, de sapins de Noël, ainsi que la distribution de cadeaux pour chaque classe lors du goûter organisé par la mairie. l'association a également contribué à la vente de brioches et de charbon de bois ainsi qu'au bric à brac de la commune.

Malheureusement, au grand désarroi de tous, la kermesse de fin d'année n'a pas pu se tenir en raison de la canicule.

En terme de soutien financier, la récré a attribué une subvention de 1500 euros à l'école, permettant de financer diverses sorties et activités. Nous avons également participé à hauteur de 1500 Euros pour la classe transplanté des GS CP CE1 CE2 qui a eu lieu au lude pour l'année à venir, l'association souhaite continuer son soutien en particulier pour la classe de neige prévue, et reconduire plusieurs événements conviviaux comme le bric à brac et la kermesse nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui nous ont aidés lors des différents événements: leur énergie et leur bonne humeur ont largement contribué à la réussite de nos actions Un grand merci également aux nouveaux parents qui ont rejoint l'association cette année, leur implication est précieuse. Nous espérons que cette belle dynamique continuera de perdurer afin que la récré puisse encore longtemps soutenir les projets de l'école et offrir de beaux moments de partage à nos enfants. Mais aussi, à monsieur le maire ainsi que son conseil municipal, les agents municipaux ainsi qu'aux bénévoles du comice de la commune pour leurs aides

**Nos différentes actions :**  
carnaval: 8 mars 2026  
bric à brac : date à définir  
kermesse: dimanche 21 juin  
\*les dates peuvent être modifiées

Bureau de l'association:

Présidente: LANCRE Emilie

Vice président: RINGARD Corentin

Secrétaire: CHEVALIER Nicolas

vice secrétaire: DURAND Cassandra

Trésorière: FLEURY Urielle

vice trésorière: GAUTIER Anaïs

membres bénévoles: LE ROUX Hélène, CHERAMY Aurélie, LEBOURGEOIS Julie, BRAYE Mélanie, BISSON Christelle, COULON Fabienne, LE DIMEET Vincent



## COMITÉ DES FÊTES



Bureau de l'association:  
Président: Michel GOSNET  
Vice présidente: Virginie LAPIERRE  
Secrétaire: Sophie GOSNET  
Vice secrétaire: Romain FOUINEAU  
Trésorier : Samuël RENOULT  
Vice trésorière: Marie-Line GOSNET  
Membres bénévoles: Stéphane LHOMME, Valérie BARIAT, Christophe & Virginie RENOULT, Patricia et Marine HERAULT

Pour 2025, le Comité des fêtes a réduit son programme d'animations afin de permettre à l'association du comice de proposer les siennes, le comice étant un événement important pour la commune. Mais nous avons toutefois préparé avec plaisir le marché de Noël marqué cette année par une innovation : un marché 100% gérois !!! Nous n'avions invité en effet que des créateurs, producteurs ou artisans locaux.

Noël étant la fête des enfants par excellence, nous avions mis en place plusieurs jeux ..... qui n'étaient pas réservés qu' aux enfants !!!  
Le père Noël, star de la journée, a fait une apparition très attendue et a remporté un vif succès avec sa distribution de bonbons. Un tirage au sort a également eu lieu pour faire gagner les deux plus petits sapins qui décorent le site.



# CENTRE LARES



## Le Centre LARES : une année 2025 riche en actions, cap sur 2026 !

Le Centre LARES (Lieu d'Accueil de Rencontres, d'Écoute et de Solidarité) poursuit son rôle essentiel au sein de la Communauté de communes du Gesnois Bilurien. En 2025, l'équipe, les partenaires et les bénévoles ont renforcé les actions de proximité et développé de nouveaux projets au service des habitants.

### 1. Activités et services

- Accueil et accompagnement : plus de 6000 personnes reçues, orientées vers une vingtaine de permanences partenaires ou vers les structures adaptées.
- Les Bricoles du Mercredi : 10 ateliers + 12 ateliers itinérants pendant les vacances, mêlant activités manuelles, cuisine et sorties.
- Ateliers parentalité : 3 ateliers English Kids, 5 ateliers Snoezelen, 4 ateliers motricité, une conférence très suivie sur les écrans, 3 ateliers yoga (Nouveau en 2025)
- Ateliers animés par les bénévoles : 37 ateliers scrapbooking, 27 ateliers de conversation anglaise, 11 ateliers repair café, 17 ateliers café couture (complet)



→ De nouveaux bénévoles sont bienvenus pour créer un second atelier couture !

- Pauses conviviales : extension à Ardenay-sur-Mérize et Saint-Corneille ; bénévoles recherchés.
- Soutien aux associations grâce au label Guid'asso (juridique, administratif, fonctionnement...).
- Intervals' de l'écoute : une centaine de permanences, environ 230 entretiens.
- France Services : plus de 4500 demandes traitées.
- Hôtel social : accueil des résidentes des Toits du Cœur pendant les travaux (15 à 18 mois).

→ Pour un hébergement d'urgence : composer le 115.

### 2. Projets 2025

- Bienvenue à la retraite : deux modules suivis par 5 participants ; dernier module du 2 au 5 décembre.
- Formation Babysitting : une dizaine d'adolescents formés (petite enfance, gestes qui sauvent, juridique, administratif).



### 3. Temps forts de l'année

- Grandes manifestations :
  - Bourse aux vêtements (avril, Saint-Mars-la-Brière, environ 100 personnes, plusieurs exposants)
  - Journée des familles au naturel (mai, Montfort le Gesnois, 15 exposants, de nombreux visiteurs)
  - Rentrée du LARES (août, Montfort-le-Gesnois, + de 200 visiteurs)
  - 1re Journée Portes ouvertes du LARES (octobre, une cinquantaine de visiteurs)
  - Bourse aux jouets (octobre, Montfort le Gesnois, + de 200 visiteurs et 43 exposants)
  - Spectacle de Noël à Fatines (10 décembre, sur inscription)
  - Réveillon solidaire avec l'épicerie sociale et l'hôtel social (19 décembre, sur inscription)
  - Événements co-animés : fête de l'été avec le Café de la place (Saint-Mars-la-Brière), participation au Téléthon et au marché de Noël.
  - Projets co-construits : Troc plantes à Tresson (50 participants).
- Sorties :
  - à Saint Malo avec les bénéficiaires de l'épicerie solidaire et résidentes de l'hôtel social
  - à Terra Botanica pour toutes les familles, de 0 à 99 ans !



### 4. Cap sur 2026 !

En plus de nos manifestations, événements, activités, animations, nous vous proposerons des projets spécifiques pour les séniors (ateliers numérique où comment utiliser facilement un téléphone portable, une tablette..., ateliers mobilité).

Nous sommes toujours à la recherche de personnes bénévoles qui souhaiteraient partager leurs compétences au travers de différentes activités. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas, venez nous voir, nous prendrons le temps de vous écouter et vous accompagner.



## CALENDRIER DE COLLECTE 2026

### ATTENTION

10 COMMUNES changent de jour et/ou semaines de collecte en 2026

- Chahaignes
- Chauvigny du Perche
- Confins sur Anille
- La Fontenelle
- Le Poislay
- Pruillé l'Eguillé
- St Vincent du Lorouët
- Ternay
- Valennes
- Valle de Ronsard



SEMAINE PAIRE

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

SEMAINE IMPAIRE

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

**La Ferté-Bernard :**  
Sémaine impaire : ordures ménagères + emballages  
Sémaine paire : ordures ménagères uniquement

..... Limites départementales

Je repère la couleur de ma commune et je trouve mes jours de collecte de l'année.



### LES EMBALLAGES EMBOITÉS ÉCHAPPENT AU RECYCLAGE !



Ordures ménagères et emballages collectés le même jour !

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1			1	2	3	4	1							1						
2	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	10	11	12	13	14	15
3	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	11	12	13	14	15	16
4	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	12	13	14	15	16	17
5	26	27	28	29	30	31		13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
AVRIL							MAI							JUIN						
14			1	2	3	4	5	14						1	2	3	4	5	6	7
15	6	7	8	9	10	11	12	15						15	16	17	18	19	20	21
16	13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
17	20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	21	22	23	24	25	26
18	27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	27	28	29	30		
JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
27			1	2	3	4	5	31						1	2	3	4	5	6	7
28	6	7	8	9	10	11	12	32	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
29	13	14	15	16	17	18	19	33	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
30	20	21	22	23	24	25	26	34	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25
31	27	28	29	30	31			35	24	25	26	27	28	29	30	28	29	30		
OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
40			1	2	3	4	41							40	1	2	3	4	5	6
41	5	6	7	8	9	10	11	42	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
42	12	13	14	15	16	17	18	43	10	11	12	13	14	15	16	13	14	15	16	17
43	19	20	21	22	23	24	25	44	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25
44	26	27	28	29	30	31		45	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
45	3	4	5	6	7	8	9	46	1	2	3	4	5	6	7	14	15	16	17	18
46	10	11	12	13	14	15	16	47	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25
47	17	18	19	20	21	22	23	48	23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31	

JF JOUR FÉRIÉ et jours suivants > collectes décalées au lendemain du jour habituel (jusqu'au samedi)

### VISITE DU CENTRE DE TRI

Que deviennent nos emballages ?

Pour le découvrir, réservez une visite gratuite de TRI VAL DE LOIRE(R), notre centre de tri mutualisé de PARCAY-MESLAY (37).



Formulaire de RDV et conditions accessibles sur : [www.trivaldeloire.fr](http://www.trivaldeloire.fr)

### NE JAMAIS EMBOITER LES EMBALLAGES !

Les emballages imbriqués ne sont jamais recyclés : les rayons des trieurs optiques ne voient que l'emballage extérieur !

Les rayons ne reconnaissent pas la matière complexe composée de plusieurs éléments en surface ni déetectent les emballages cachés. La séparation mécanique des matériaux étant impossible, dans ces 2 situations les emballages entremêlés sont envoyés au refus pour enfouissement ou incinération.

L'impact financier est conséquent cela génère des surcoûts d'élimination importants et une perte de recette de vente des matériaux qui alourdisent nos factures !

Le bon geste de tri : bien séparer et vider nos emballages pour qu'ils soient tous valorisés, puis les déposer en vrac dans les bacs ou sacs jaunes



## HORAIRES DES DÉCHETERIES



→ [www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)  
Les seuls horaires officiels !

2 PÉRIODES ANNUELLES :

A compter du 15 juin

A compter du 15 sept.

<b>LOMBRON</b> Le Paturail 02 43 20 93 23	<b>Lundi</b>	Fermée	<b>Fermée</b>
	<b>Mardi</b>	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	9h00-12h00 / 14h00-17h00
	<b>Mercredi</b>	Fermée	<b>Fermée</b>
	<b>Jeudi</b>	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée
	<b>Vendredi</b>	Fermé	9h00-12h00
	<b>Samedi</b>	7h30 - 12h20 / 13h00 - 14h20	Fermée

# ARTISANS

Deux nouveaux artisans ont récemment choisi de s'installer sur notre commune, rue de Bonnétable. Le premier a s'y être implanté en mars 2025 est Simon HERMELINE, soudeur de métier dans l'industrie. En dehors de son cadre professionnel, il avait développé le goût de concevoir diverses créations pour son entourage proche et c'est cette pratique qui est à l'origine de la création de son entreprise ECHAP'LIBRE 72.

Il propose, par la suite, à un ami qui cherchait un espace de travail adapté à ses besoins, de le rejoindre dans ce vaste local.

Il est donc rejoint, en mai 2025, par Solly CHAUVIN, passionné de mécanique depuis toujours, qui après une formation mécanique et un parcours professionnel divers et varié dans différentes sociétés (garage, pose de pare brise, ..., pose de pneu), a créé son entreprise CHAUVIN Automobile.

**ECHAP'LIBRE 72**

**ACIER** **ALU** **INOX**

- Échappement sur-mesure auto/moto
- Prestations de soudure pour professionnels
- Réparation ou réalisation de pièces sur-mesure
- Artisan chaudronnier-soudeur qualifié

Ouvert du lundi au vendredi 8h - 18h  
9 rue de Bonnétable - 72110 St Célerin  
06 43 97 34 15  
Simon Hermeline

**CHAUVIN**  
**AUTOMOBILE**  
Réparation automobile toutes marques

Pare brise Révision Distribution Embrayage Freinage Diagnostic

06 81 07 69 07  
chauvinautomobile@gmail.com  
9 Rue de Bonnétable  
72110 ST CELERIN

**GAEC "LE GRILLON"**  
655, route du Pissot  
72110 SAINT-CELERIN  
Tél. 06 38 16 62 73

PRODUIT ISSU DE  
L'AGRICULTURE BILOGIQUE

**GAINCHE Pierre**  
Peintre Décorateur

Peinture intérieure / extérieure  
Décoration - Revêtements sols et murs

07 86 30 13 71  
gainche.pierre@outlook.fr  
3, les Bruyères - 72110 SAINT CÉLERIN

**TAXI**  
**BERTRAND**

24h/24  
ST CÉLERIN  
TORCÉ-EN-VALLÉE

02 43 20 21 39  
06 37 00 62 21

Transport toutes distances  
Conventionnés pour les transports médicaux

Monsieur AUDRY LAURENT

CARROSSERIE TOLERIE PEINTURE  
PARE-BRISE PNEUS MARBRE  
Entretien mécanique toutes marques  
Polissage de phares

5 Ter Allée du Perquois  
72560 CHANGE

Téléphone: 02.43.84.15.01 - Fax: 02.43.84.15.40  
carrosserieaudry@wanadoo.fr

**LA BROCANTE DES 4 FILLES**

06.99.51.75.10 02.53.15.64.94  
Achats / Vente d'objets anciens

11 rue de la Chenayé  
La Sénénie  
72110 Saint Célerin

MSPEI : 829 989 080 00027

**SGConstructions**  
Entreprise de maçonnerie  
Neuf et Rénovation

72110 St Célerin  
Tél. 06 75 10 17 93  
contact.sgconstructions@gmail.com

# MYSTICODD



DUO GUITARE VOIX POP FOLK

06 02 50 62 80 [info@mysticodd.com](mailto:info@mysticodd.com)



# ARTISANS

**RACINE ÉLAGAGE**  
VINCENT LOCHET  
02 43 89 70 31  
SOINS DES ARBRES  
ABATAGE DANGEREUX - TAILLAGE RAISONNÉ  
RACINE ÉLAGAGE  
"BONHEUR DÉC - PETIT SOUHAIT"  
[contact@racine-elagage.com](mailto:contact@racine-elagage.com)

ouverture toiture  
charpente couverture  
bois métal  
72110 saint célerin  
sebastien soty 0689906871

Présentations, bougies et fondants parfumés...  
  
**Les 3 Mâts**  
Rideray Maura  
14 rue principale  
72110 st célerin  
0642097543



**COUVERTURE - CHARPENTE**  
**RAMONAGE**  
**GOURDIN JÉRÔME**  
auto entrepreneur  
**06 75 13 40 60**  
le bordage  
72110 St Célerin

**Safran de Vaulogé**  
Culture / Vente de Safran et de  
produits safranés  
Benoit Jardin  
06-86-88-40-34  
Facebook: Safran de vaulogé  
contact@safrandevauloge.fr  
[www.safrandevauloge.fr](http://www.safrandevauloge.fr)

Maçonnerie Générale  
Carrelage - Faïence  
**Ent. LOCHET Romain**  
06 79 49 80 47  
Mail : [lochet.romain@orange.fr](mailto:lochet.romain@orange.fr)  
Saint-Célerin

  
**BUXUS**  
CIDRE MIEL VINAIGRE  
VISITEZ NOTRE E-BOUTIQUE  
[www.cidrebuxus.com](http://www.cidrebuxus.com)  
150 chemin de la mesurerie 72110 Saint Célerin 06 72 17 81 99

  
**SARL Le Bâtiment**  
**en toute complicité**  
06 42 79 92 66 | 07 85 74 61 31  
[lebatimentcomplice@gmail.com](mailto:lebatimentcomplice@gmail.com)  
1325, Route de Torcé en Vallée - 72110 Saint Célerin

**ENTREPRISE MOYER**  
Plomberie  
Chaudage  
Électricité  
Dépannages  
Traitement de l'eau  
Pompe à chaleur  
Chaudière à condensation  
**02 43 29 64 04**  
**06 83 72 92 97**



Rucher  
**Bellabeille**

- Pots de miel 500gr
- Brèches de miel 400gr
- Cire d'abeilles

Tél: 02 43 29 09 14  
SIRET: 494 609 720 00029

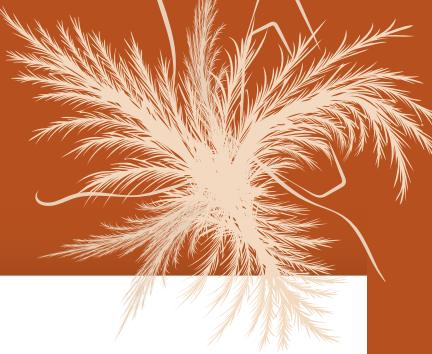


Arnaud Bourlier  
Apiculteur  
2830 route de Prévelles  
72110 Saint Célerin

  
**Au courant de l'eau**  
Plomberie électricité chauffage  
climatisation  
Lenoir Anthony 07 68 82 68 48  
[aucourantdeleau@gmail.com](mailto:aucourantdeleau@gmail.com)  
72110 Saint Célerin

# Infos

# Pratiques



## Mairie

2 rue de Sillé-le-Philippe  
72110 Saint-Célerin-le-Géré  
Tél: 02.43.29.38.04  
mairie@stcelerin.fr

## Horaires

Du lundi au vendredi 9h00 - 11h30  
Mardi et vendredi : 14h00 - 17h00  
Samedi : 2ème et 4ème samedi du mois  
9h00 - 11h30  
Vendredi 1, 3 et 5 du mois fermeture à  
18h00



## Signalez une panne

VEOLIA : 09 69 32 35 29  
ENEDIS : 09 726 750 72  
FIBRE : 05 33 74 03 06



## École

4 rue de Lombron  
72110 Saint-Célerin-le-Géré  
Tél: 02.43.29.37.48

**Cantine:** 02.43.88.89.95



## Bibliothèque

2 rue de Sillé-le-Philippe  
72110 Saint-Célerin-le-Géré  
Tél: 02.43.29.38.04  
plstcelerin@outlook.fr

## Horaires

Lundi : 16h30-17h30  
Vendredi : 16h00-17h30  
Samedi : 10h30-11h30

**Gendarmerie St-Mars-la-Brière:** 02.43.89.70.04

**Gendarmerie Connerré :** 02.43.89.00.01

**Syvalorm :** 02.43.35.86.05

**Trésorerie La Ferté-Bernard :** 02.43.93.02.85

Retrouvez l'actualité de  
**la Commune**  
sur l'application

